



2.2 Le nivelage dans les bleuetières

INTRODUCTION

Le nivelage est une technique qui consiste à aplanir toute dénivellation empêchant la machinerie de suivre uniformément la topographie du terrain. Cette opération est de plus en plus pratiquée dans les bleuetières en raison de l'accroissement de la mécanisation de la récolte.

Les conditions existantes du terrain, telles que la présence de monticules et de dépressions, les terrains scarifiés ainsi que la présence de trous causés par l'enlèvement de souches ou de roches, peuvent nuire à l'efficacité des pratiques culturales. Ainsi, le nivelage peut être requis pour modifier ces conditions de terrain.

Lors de l'aménagement d'une bleuetière, le nivelage constitue une opération délicate puisqu'il importe de ne pas endommager les rhizomes des bleuetiers. L'objectif final ne doit en aucun cas être l'aplanissement complet du champ. Cette intervention est effectuée de façon à minimiser les impacts négatifs sur la structure du sol et sur le pourcentage de recouvrement du terrain par le bleuetier. Un nivelage trop agressif peut générer des pertes de rendement et créer des zones sans végétation.

LES OBJECTIFS DU NIVELAGE

Le nivelage doit être effectué dans une optique de développement durable. Pour ce faire, il faut considérer les éléments suivants :

- les travaux de nivelage se font idéalement **lors de l'aménagement**, car le matériel est à ce moment meuble et maniable. Une correction plus efficace du terrain est alors apportée;
- les plants doivent être **taillés** avant le nivelage afin de mieux visualiser les dénivellations et de limiter les dommages aux rhizomes qui risquent d'être exposés lors de cette opération;
- le nivelage doit être réalisé pendant la période de **dormance** du bleuetier, c'est-à-dire après les premières gelées automnales ou avant la reprise des plants au printemps;
- l'échelonnement des travaux sur plusieurs années est à éviter, car cela entraîne un stress pour le bleuetier qui peut affecter sa productivité;
- le nivelage en période de **sécheresse** est à éviter. Lorsque le taux d'humidité du sol est très bas, cette opération peut occasionner un assèchement excessif des zones perturbées et endommager les rhizomes;
- lorsque des travaux doivent être réalisés dans **une bleuetière en production**, il importe de minimiser les impacts négatifs des interventions sur les plants déjà établis;
- si des zones d'érosion sont créées lors du nivelage, il est recommandé d'ajouter un paillis.

L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL

L'enlèvement des roches et des souches

Le matériel recommandé est le suivant :

- tracteur de ferme muni d'une pelle;
- pelle rétrocaveuse (*back-hoe*) sur roue;
- excavateur sur roue ou chenille.

L'aplanissement du terrain

Le matériel recommandé est le suivant :

- broyeur forestier;
- gratte de bois, d'arbres ou de pneus;
- tout autre équipement adéquat.

Le matériel suivant est à éviter :

- rouleau;
- rotoculteur;
- poutre en H (H-beam).

CONCLUSION

Il est important de se rappeler que le nivelage a pour objectif de faciliter les opérations culturales tout en minimisant les perturbations aux bleuétiers. Les erreurs les plus fréquentes ne viennent pas du choix de l'équipement, mais bien de la **mauvaise utilisation** qui en est faite. Une utilisation **excessive** de la technique du nivelage ou l'utilisation d'un équipement trop lourd peut causer de nombreux dommages et des impacts qui se feront sentir pendant plusieurs années.

TEXTE ADAPTÉ DE

Chiasson, G. et J. Agrall. 1995. *Le nivelage des bleuétières*. Feuillelet d'information A.7.0. Ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick. [En ligne]. <http://www.qnb.ca/0171/10/0171100006-f.asp> (Page consultée le 15 septembre 2010).



AUTRE RÉFÉRENCE UTILISÉE

King, A.S.W. 2000. *Evaluating land for wild blueberry potential*. Lowbush Blueberry Factsheet. Nova Scotia Wild Blueberry Institute. Truro, Nouvelle-Écosse. 4 p. [En ligne]. http://nsac.ca/wildblue/facts/land_potential.pdf (Page consultée le 15 septembre 2010).

FEUILLET COMPLÉMENTAIRE

10. *L'utilisation de paillis dans les bleuétières*

ADAPTATION 2010

Véronique Moreau, agronome, coordonnatrice, Club Conseil Bleuét, Dolbeau-Mistassini

Coadaptation

Gérald Savard, technicien, conseiller, Club Conseil Bleuét, Dolbeau-Mistassini

RÉVISION

Jean Lafond, M.Sc., chercheur en fertilité des sols, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Normandin

Laurier Tremblay, agronome, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Bergeronnes